Séance du 27 octobre 2025

Les de la Croix de Castries sous l'Ancien Régime : Une grande famille montpelliéraine.

Elrick IRASTORZA
Général d'armée (2S)
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS CLÉS
Montpellier, Ancien Régime, famille de la Croix, États généraux du Languedoc, administrateurs royaux, officiers des armées royales, baronnie de Castries, bataille de Valmy.

RÉSUMÉ
Contrairement à ce que son patronyme pourrait laisser entendre, la famille de la Croix de Castries n'est pas originaire de Castries. Les la Croix sont une famille quasiment aussi vieille que Montpellier où elle fit fortune dans le commerce des épices avec le Moyen Orient et qui se prévaut toujours de liens de parenté avec la famille Roch de la Croix et donc Saint-Roch dont elle aurait été voisine. Mais son histoire ne devient vraiment lisible qu'après le rachat de la ville par Philippe VI au roi de Majorque, en 1349.

À partir de ce rattachement à la couronne de France et surtout à partir de l'achat par cette famille de la grande bourgeoisie montpelliéraine, le 13 avril 1495, de la baronnie de Castries, la famille la Croix allait enfin pouvoir asseoir des lettres de noblesse jusqu'alors mal assurées. Elle le fit patiemment, souvent brillamment, en servant dans l'administration royale et en se faisant un nom dans les armées du Roi jusqu'au départ pour l'étranger, en octobre 1789, de Charles Eugène Gabriel, 4e marquis de Castries, l'homme le plus brillant de la branche aînée dont l'ascension se brisa irrémédiablement devant Valmy, le 20 septembre 1792.

Introduction

Quand on est historien amateur, que ce soit par passion d'une période ou tout simplement par curiosité locale, il y a toujours un risque à s'exprimer devant plus qualifiés que soi mais je le fais avec plaisir, ne serait-ce que pour partager mes connaissances avec tous ceux qui en savent encore moins que moi sur le sujet !

Au Moyen Âge, l'accent tonal ne portait pas sur la dernière syllabe comme aujourd'hui «Cas-**tries** » mais sur la pénultième « **Castr**-ies » et la famille a conservé cette prononciation.

Si vous demandez autour de vous d'où était originaire et où résidait la famille de la Croix de Castries, la réponse est instantanée : Castries... ce qui est loin d'être conforme à la vérité. Elle n'en était pas originaire et n'y a vécu que rarement sous l'Ancien Régime et ce n'est que bien après la Révolution qu'elle se réinstalla dans un château et sur une propriété vendus comme biens nationaux et qu'il fallut racheter pièce par pièce, hectare après hectare.

Les la Croix sont une famille quasiment aussi vieille que Montpellier où elle fit fortune dans le commerce des épices avec le Moyen Orient et se prévaut toujours de liens de parenté avec la famille Roch de la Croix et donc Saint-Roch dont ils étaient voisins. Il semblerait qu'un certain Jean de Majorque soit à l'origine de la famille. « Il se serait croisé pour aller faire la guerre aux Sarrasins… et choisit pour armes une croix d'or sur champ d'azur, ce qui est la seule chose qui tienne dans ces fariboles, puisque ces armes sont restées les nôtres à travers les siècles[1] ».

Mais c'est après le rachat de la ville de Montpellier par Philippe VI au roi de Majorque, en 1349, que l'histoire de la famille devint plus lisible.

À partir de ce rattachement à la couronne de France et surtout à partir de l'achat par cette famille de la grande bourgeoisie montpelliéraine, le 13 avril 1495, de la baronnie de Castries, la famille la Croix allait enfin pouvoir asseoir des lettres de noblesse jusqu'alors mal assurées en servant dans l'administration royale et en se faisant un nom dans les armées du Roi, pendant plus de trois siècles, jusqu'au départ pour l'étranger, en octobre 1789, de Charles Eugène Gabriel, 4e marquis de Castries, l'homme le plus brillant de la branche aînée.

1. Une famille originaire de Montpellier.

La famille La Croix s'était probablement établie à Montpellier à la fin du XIVe siècle. On sait grâce aux compoix, que « *Johan Le Cros, fils de Louis Le Cros* », et poissonnier comme son père, possédait deux petites maisons avec boutique et étal transmises quatre fois entre 1381 et 1480. Au fil des ans le nom évolue et son petit-fils **Jean** La Croux, marié à Judith Pierrefort, fille de Bertrand II de Pierrefort, baron de Ganges, baron de Castries et autres lieux, est toujours poissonnier mais s'est diversifié dans le domaine des épices en important du Levant, poivre, gingembre et clous de girofle. Sa fortune lui permet de devenir changeur mais aussi usurier et d'asseoir sa position dans la bourgeoisie montpelliéraine. De cette union naquit un fils **Guilhem** Lacroix, qui est la souche de la branche ainée qui ne s'éteindra qu'en 1886.

À partir de 1465 Guillaume Lacroix, qui est toujours marchand, changeur et usurier, tout en se livrant également à d'autres activités très lucratives sur lesquelles nous reviendrons plus loin, connaît une ascension rapide. Il devient consul de Montpellier cette même année (comme le furent par la suite la plupart de ses descendants en ligne directe) et l'année suivante, Louis XI fit de lui un de ses conseillers et financiers extraordinaires de ses guerres. Conseiller à la cour des aides de Montpellier, il en devient président, charge qui conduisit à son anoblissement en 1487 (par opposition à la noblesse d'extraction). En 1495, il devient gouverneur de Montpellier, mais il avait une autre ambition, siéger de façon permanente aux États du Languedoc qu'il fut chargé par le roi de diriger onze fois de 1476 à 1500. Mais pour cela il lui fallait posséder une terre y ouvrant droit.

Il achète donc la même année la baronnie de Castries à son cousin Jean II de Pierrefort. Deux ans plus tard, après le décès de sa première épouse, Françoise de Cezelli dont une petite petite-cousine se couvrira de gloire lors du siège de Leucate par les Espagnols un siècle plus tard, il s'est remarié avec Belette Bossevine, cousine de Guillaume de Nèves, trésorier et receveur général en Languedoc ce qui ne manqua pas de l'aider dans son ascension.

---

[1] Duc de Castries, *Papiers de famille*, éditions France-Empire 1977 page 18

Il achète également la maison, rue Embouque d'or, qui est aujourd'hui l'hôtel de Manse. Cette rue étroite prolonge la rue des Trésoriers de France dans laquelle l'on peut « embouquer », c'est-à-dire s'engager, depuis la rue de la Loge, près de la demeure de la famille Roch de la Croix, ce qui renforça l'idée qu'il y avait des liens entre les deux familles. Bref un quartier qui ne sentait pas la misère... Cette année-là, Charles VIII, fils de Louis XI, est roi de France, cela fait trois ans que Christophe Colomb a découvert l'Amérique et c'est à cette époque que débute l'histoire des de la Croix désormais de Castries sous l'Ancien Régime, au sortir du Moyen-Âge.

2. Une grande famille d'administrateurs royaux.

Pour faciliter le suivi de cette longue lignée d'administrateurs, il sera fait référence tout au long de cet exposé au tableau annexé en ne retenant que les trois colonnes de gauche, la date d'accession à la baronnie, le titre qui peut être différent de celui de baron et le prénom.

Pour bien prendre la mesure du rôle joué pendant près de trois siècles par les de la Croix, de 1495, date de l'achat de la baronnie de Castries, à la fin de l'Ancien Régime, le 22 septembre 1792, dans l'administration de la province de Languedoc, il faut se remémorer la façon dont le royaume était administré. En effet, contrairement à une idée reçue, il l'était au profit du Roi et de quelques privilégiés qui entendaient bien le rester aussi longtemps que possible. En achetant la baronnie, les la Croix, riches bourgeois reconnus comme magnifiques et puissants seigneurs montpelliérains, consolidaient leur appartenance à cette caste.

Le royaume s'étant constitué progressivement au fil des siècles, nous étions très loin de l'État centralisé et partiellement décentralisé que nous connaissons aujourd'hui. Il subsistait en France de véritables états dans l'État comme la Bretagne, la Bourgogne, la Provence et, bien sûr, le Languedoc, avec lesquels les monarques, Louis XIV compris, furent bien obligés de composer. En effet, comme tout régime politique, la royauté avait une préoccupation majeure : trouver de l'argent pour financer les guerres qui lui permettaient d'affirmer sa puissance à l'extérieur, de maintenir l'ordre à l'intérieur, de développer ses infrastructures et son économie, de se couvrir de monuments témoins de sa grandeur et, bien sûr, de rembourser ses dettes. Sur le fond, peu de choses ont changé me direz-vous…

Le fonctionnement des États de Languedoc est une machinerie plutôt complexe, minée par des enjeux de pouvoir locaux et nationaux. L'ouvrage de Stéphane Durand, Arlette Jouanna et Élie Pélaquier, *Des états dans l'État, les états du Languedoc, de la Fronde à la révolution* m'a donc servi de fil conducteur.

La mission principale des États était de voter et d'asseoir l'impôt, c'est à dire d'établir, déterminer, fixer la base de l'imposition, de le prélever et de présenter des doléances au roi. L'assemblée des États est le moteur du système, l'endroit où il faut être pour vraiment peser sur le cours des affaires.

Le clergé était représenté par les 22 puis 23 archevêques ou évêques des diocèses ecclésiastiques auxquels correspondaient autant de diocèses civils chargés de répartir l'impôt entre leurs administrés.

La noblesse était représentée par 22 puis 23 barons possédant effectivement leur baronnie d'où l'achat de la baronnie de Castries par Guillaume de la Croix.

Enfin, le Tiers-États était représenté par une soixantaine de députés, deux par capitale diocésaine et quelques députés tournants. Un peu plus de 60 contre 46 on aurait pu penser que le tiers avait la majorité. Que nenni ! Les députés du Tiers n'ont qu'une voix pour deux, ce qui n'en fait plus qu'une trentaine. De plus et la plupart du temps, ils

étaient issus de la bourgeoisie la plus aisée voire de la petite noblesse. Bref, le paysan, l'ouvrier ou l'artisan n'avaient pas leur mot à dire alors qu'ils étaient lourdement assujettis à l'impôt.

Le système fiscal était d'une rare complexité mais on peut en retenir un principe essentiel : en Languedoc, nulle imposition de pouvait être faite sans délibération aux États au prétexte, à mon avis un peu fallacieux, de protéger les 1 500 000 habitants de la province contre un roi qui était un taxateur particulièrement exigeant. De plus, comme il était difficile de concilier la fidélité au roi et la protection du peuple, la première l'emporta toujours sur la seconde en dépit de quelques joutes verbales, souvent de façade.

D'après les « papiers de famille » du duc René, les de la Croix siégèrent aux États à partir le 1565, charge qui leur valu d'être souvent députés des États auprès du roi, et Henry, 4e baron de Castries fut le premier des huit qui occupèrent ce poste sans discontinuer, enfin presque. En effet, Jean de la Croix, 7e baron, exemplaire pendant la guerre contre les huguenots, eu la très mauvaise idée de participer à la révolte des États contre la réforme fiscale de Richelieu en 1631 puis l'année suivante à la conjuration de Gaston d'Orléans frère de Louis XIII qui rêvait de remplacer le roi. Naturellement ce énième complot échoua. Henri II de Montmorency y laissa sa tête à Toulouse ; Jean de la Croix sauva la sienne mais la baronnie de Castries fut supprimée et avec elle l'accès aux États qui y était lié. Quant à Gaston d'Orléans, comploteur né, toujours prompt à dénoncer ses complices pour sauver sa peau, il deviendra gouverneur du Languedoc en 1644 pour 16 ans… Les loups se mangent rarement entre eux !

Hormis cette courte suspension sur laquelle nous reviendrons, les de la Croix étaient plutôt assidus aux séances, ne se faisant remplacer que lors de leurs campagnes militaires ou de leur accession à des fonctions plus importantes au sein de l'assemblée des États.

En effet, le roi y était représenté par des commissaires de très haut rang chargés de porter devant l'assemblée « ses aspirations fiscales », le gouverneur de la province, l'intendant de justice, les deux trésoriers de France, celui de Toulouse et celui de Montpellier, villes déjà concurrentes en termes de puissance politique, trois des neuf lieutenants de Roi nommés par le monarque et enfin tout autre noble désigné exceptionnellement par le roi ce qui fut le cas de Guillaume avant même d'acquérir Castries ce qui atteste de sa puissance à Montpellier comme nous l'avons déjà souligné.

Siégèrent comme commissaire du roi, en 1519 Louis de la Croix et plus tard René-Gaspard, 1er marquis de Castries nommé en 1668 lieutenant-général du gouverneur du Languedoc qui était alors Henri de Bourbon duc de Verneuil, demi-frère de Louis XIII. Mais ce fut en fait au titre de lieutenant de Roi qu'il siégea comme commissaire du roi aux États cette année-là. Son fils Joseph-François et son petit-fils Armand-François furent également lieutenant de Roi respectivement en 1692 et 1737. Ces nominations reflètent bien l'influence retrouvée de la famille auprès de la cour.

En reconstruisant son château ruiné en 1622 par le duc de Rohan, René Gaspard avait sans doute rêvé de recevoir cette noble assemblée mais il est désormais acquis que la salle dite des États du Languedoc ne l'a jamais accueillie. Au XVIe siècle, les États se rassemblèrent d'une année sur l'autre un peu dans tout le Languedoc, à Carcassonne, Narbonne, Béziers, Pézenas ou Montpellier. Cela faisait beaucoup de monde à recevoir, à loger et à nourrir, entre les membres du clergé, de la noblesse et du Tiers-États et les membres de droit, soit plus d'une centaine au total. Les suivaient souvent leur famille mais surtout une clique de secrétaires, de valets, de cochers et de gens d'armes ! Tout cela excédait très largement les possibilités de Castries où ne pouvaient se tenir tout au plus que quelques réceptions et réunions de travail pour peu que les États ne soient pas réunis trop loin, c'est-à-dire à Montpellier.

Or, on lui a souvent préféré Pézenas où le gouverneur du Languedoc de 1660 à 1666, le très turbulent prince Armand de Bourbon Conti fut autorisé à se retirer dans son château de la Grange-aux-Prés après avoir passé quelques années en prison à la suite de la Fronde contre le jeune Louis XIV.

Entre autres faits d'armes, il découvrit à Pézenas la troupe d'un certain Jean-Baptiste Poquelin qu'il autorisa à porter le nom de Molière, mais il dut se retirer une bonne année en 1656 pour soigner une sévère gonorrhée contractée en suivant dans ses frasques le comte d'Aubijoux, gouverneur de Montpellier, ce qui ne l'empêcha nullement de retrouver la grâce royale.

Ce détail n'avait sans doute pas échappé à l'archevêque de Toulouse qui, dans une lettre du 20 août 1666, déconseillait Montpellier « ville de débauche et de divertissements, ce qui amusera nos députés, en sorte que les États emploieront plus de temps aux bals et aux comédies qu'à travailler à l'expédition de nos affaires… » On préconisa donc le plus souvent Pézenas, où le manque d'hébergement devait *de facto* réduire le volume des délégations et où on devait s'ennuyer à mourir lorsque Molière ne donnait pas de représentations. Bref, les États s'éloignèrent définitivement de Castries mais l'histoire se nichant dans les détails, la famille la Croix n'était pas pour rien dans la réputation sulfureuse de Montpellier car on ne vous a pas tout dit sur Guillaume qui s'y connaissait… en poissons.

Citons Richard Pouget, l'historien de notre association des amis du château : « suivant un usage bien établi de toute ancienneté dans les principales villes du Languedoc, la prostitution légale avait son hospice hors des murs de la cité et sous la garde des magistrats, qui percevaient un impôt sur les femmes communes et sur leurs fermiers privilégiés » affublés aujourd'hui, moins pompeusement, d'un nom de poisson qui fait la joie de pêcheurs au large de Palavas en été !

Ni Montpellier ni Toulouse (où l'archevêque devait souffrir de myopie…) n'y échappaient. Il se dit d'ailleurs « qu'au moment de son mariage en 1458, Guillaume de la Croix qui n'était encore qu'un marchant poivrier, changeur, certes important et probablement très riche, mais toujours en quête de profit comme le voulait cette époque, partageait déjà en compagnie des frères Clare, la gestion d'un « Bourdeau »…

L'achat de la baronnie de Castries en 1495 allait permettre à la famille de prendre ses distances avec cette si peu noble activité et effectivement, « En l'année 1519, les consuls de Montpellier achetèrent de Louis de la Croix seigneur de Castries, fils du précédent, la maison du bordel située au faubourg de Lattes moyennant le prix de neuf cents florins d'or, afin de l'arrenter au profit de la ville, ainsi qu'ils ont fait jusqu'en 1500 ou environ ». La suite du texte en latin, non traduite par pudeur, signifie : « Nous parlons de sept petites chambres dont des filles profitent honteusement ». L'histoire ne dit pas jusqu'à quand la municipalité de Montpellier a exploité ce bordel !

L'assemblée des États n'était pas le seul le lieu de pouvoir. Le Languedoc était divisé en trois sénéchaussées historiques qui exerçaient des responsabilités administratives, judiciaires et financières, conservant notamment quelques pouvoirs au point de vue de la fiscalité locale mais aussi douze sénéchaussées judiciaires créées ultérieurement dont celle de Montpellier – en 1551 – par démembrement de celle de Beaucaire. Elle était compétente sur le diocèse civil de Montpellier et quelques autres communautés des environs. Le sénéchal, appelé bailli dans le nord, était un officier royal d'épée, de noblesse ancienne et gentilhomme de nom et d'arme, nommé par le roi. L'essentiel de l'activité était de rendre la justice en appel des jugements des prévôts et de connaitre des causes civiles et criminelles en première instance. Appartenant à l'élite de la société locale, le sénéchal jouait également un rôle éminemment politique mais assez rapidement il perdit de ses pouvoirs au profit des lieutenants généraux puis des intendants royaux. Guillaume fut sénéchal de Montpellier dès 1493, puis Joseph-

François en 1719 et Armand-François en 1737, ce titre étant devenu honorifique au fil des réorganisations de la justice.

Enfin, nous avons retenu parmi de très nombreux autres titres celui de gouverneur qui fut porté par quasiment toute la lignée. Il y en avait deux catégories :

Les gouverneurs de province, de très haute noblesse, véritables représentants de la personne du roi qui les nommait et qui avaient parfois tendance à s'arroger des pouvoirs très excessifs.

Mais, il y avait une catégorie subalterne, celle de gouverneur de place, qui gouvernaient au nom du roi, les villes, les places, les forteresses et les troupes qui y tenaient garnison. Ils disposaient à ce titre d'un état-major. Furent gouverneur de Montpellier Guillaume ; de Sommières et Gignac Jacques ; de Montpellier et Sommières René Gaspard qui sut parfaitement tirer profit du cumul de ses titres. Comme gouverneur et lieutenant général c'est-à-dire adjoint du gouverneur du Languedoc, il devait faire régner l'ordre dans la province.

Or début avril 1670, dans la région d'Aubenas, plutôt pauvre et très éprouvée tout autant par les aléas climatiques (gel des oliviers) que les guerres de Religion, il ne fallut pas plus que la rumeur d'un impôt nouveau sur les cabarets voire sur les nouveau-nés pour financer le canal du Midi, pour mettre le Vivarais en émoi. Un gentilhomme de la Chapelle-sous-Aubenas, Anthoine de Roure fut porté à la tête de ces 4 000 à 6 000 révoltés. Le roi demanda au marquis de Castries de lever trois régiments (deux d'infanterie et un de cavalerie) pour renforcer les forces royales. Au terme de négociations qui permirent surtout aux troupes de se mettre sur pied de guerre, Aubenas était repris de vive force fin juillet et sept meneurs pendus. En fuite vers l'Espagne, de Roure fut arrêté à Saint-Jean-Pied-de-Port, ramené à Montpellier et roué vif en place publique le 29 octobre 1670, son corps exposé sur le grand chemin de Nîmes et sa tête sur le portail Saint-Anthoine d'Aubenas quatre jours plus tard. Or, René Gaspard venait de commencer les travaux de construction de l'aqueduc de Castries. La main-d'œuvre se faisant rare, il mit à contribution ses trois régiments fraîchement rentrés du Vivarais et les Castriotes ignorent aujourd'hui que sans cette révolte fiscale le projet eût sans doute avorté.

Furent également gouverneur de Montpellier Joseph-François ; de Montpellier et de Cette (Sète) Armand-François ; de Montpellier et de Cette, de Lyon, du Lyonnais et du Forez Charles-Eugène-Gabriel. Il fut également nommé gouverneur des Flandres en 1787 mais au prix de l'abandon du gouvernement de Montpellier et de Cette qu'il exerçait depuis l'âge de 16 ans.

Enfin ce dernier permit à la famille d'accéder au plus haut niveau de l'État en étant nommé ministre de la Marine le 14 octobre 1780. Il fut le très brillant ministre de la plus belle marine qu'ait eue le royaume mais nous y reviendrons dans la dernière partie.

En étant partie à tous ces postes de responsabilité dans l'administration du Languedoc, les de la Croix contribuèrent à son développement. Le maillage routier fit des progrès considérables par reprofilage de l'existant, construction de nouveaux ponts dont les trois de Castries sur l'actuelle M610, construction de routes là où il n'y avait que des sentiers muletiers et raccordement aux réseaux des provinces voisines.

L'aménagement des canaux et des ports était une prérogative royale mais les États contribuèrent très largement à la création d'un vaste complexe fluvial et portuaire courant de Beaucaire à Toulouse en passant par Sète, Aigues-Mortes et La Nouvelle par le canal de la Robine relié au canal royal des deux mers, le canal du Midi, ce qui contribua au développement du commerce et des manufactures.

Naturellement l'approvisionnement en eau restait une préoccupation majeure. Rappelons la construction de l'aqueduc de Castries et surtout celui de Saint-Clément,

son château d'eau sur la place du Peyrou et ses trois fontaines emblématiques dont celle des Licornes érigée pour remercier Charles Eugène Gabriel d'avoir amené l'eau à Montpellier.

N'oublions pas un grand nombre de châteaux et hôtels particuliers car les rois, notamment à partir de Louis XIII, appuyèrent leur autorité sur la noblesse catholique provinciale en en favorisant les signes extérieurs de puissance. Sur le plan industriel, les manufactures drapières, de tissage de la soie, les verreries se développèrent et l'on vit apparaître les premières raffineries sucrières dans les ports et les distilleries dans le Lunellois. Mais c'est bien évidemment de la culture des grains et de la vigne que la province tirait l'essentiel de ses ressources et des ressources fiscales qui lui permettaient de protéger son littoral contre les Anglais, les pirates et les Barbaresques, et ses frontières terrestres contre les Espagnols au moins jusqu'au traité des Pyrénées en 1659 : entretien des forteresses, des troupes de passage ou y séjournant notamment l'hiver, entretien de la maréchaussée et même construction de vaisseaux au profit de la Marine royale. L'actuelle frégate multi missions Languedoc est l'héritière du vaisseau de 80 canons payé par la province et qui servit de navire amiral à l'amiral d'Estaing lors de sa campagne en Amérique de 1778 à 1779.

Enfin les Lettres et les Sciences ne furent pas oubliées et c'est Joseph-François qui autorisa en 1706, la création de la Société royale des sciences de Montpellier où il siégea jusqu'à sa mort en 1728.

Mais pendant ces trois siècles, le royaume ne connut quasiment aucun répit entre les troubles intérieurs, les menaces aux frontières et ses velléités d'expansion. Il avait donc un grand besoin de soldats et d'officiers pour les conduire sur les champs de bataille. À cet égard les de la Croix de Castries furent une très grande famille de soldats.

3. Une grande famille de soldats.

Dans la noblesse, les fonctions civiles étaient fréquemment associées à des responsabilités militaires au service du roi, ce qui offrait la possibilité d'obtenir des avantages en reconnaissance des services rendus. Nous n'allons pas parcourir toutes les guerres qui embrasèrent l'Europe pendant trois siècles et ne seront évoqués que les quelques conflits qui permirent aux de la Croix d'acquérir une belle notoriété dans la noblesse du royaume avec toutes les retombées à en attendre en termes de puissance politique sur le plan local mais aussi national.

Quelques données utiles à la compréhension de ce qui va suivre (que les historiens me pardonnent ce petit rappel) : pour faire simple, la France avait deux ennemis héréditaires, l'Angleterre et le Saint-Empire romain germanique qui s'étendait de la Meuse à l'Ouest à l'Oder à l'Est et qui, à son apogée, sous Charles Quint, dans la première moitié du XVI^{e} siècle, incluait l'Espagne et la quasi-totalité de l'Italie. L'Espagne régnant également sur les Flandres, nous menaçait donc au sud et au nord. Enfin, ce que nous appelons l'Allemagne aujourd'hui était composée d'une multitude de petits royaumes, duchés et principautés. Vous noterez également que les distances ne faisaient pas peur aux soldats de l'époque qui se déplaçaient le plus souvent à pied…Et maintenant laissez-vous porter par ce survol historique en n'en retenant que ce qui concerne la famille.

Henry, 4^{e} baron de Castries fut tué en Allemagne pendant les guerres dites d'Italie qui se terminèrent en 1559 par les traités de Cateau-Cambrésis signés entre Henri II et Elisabeth I^{re} d'Angleterre pour le premier et Henri II et Philippe II d'Espagne pour le second. Henry fut le premier de cette longue lignée d'officiers royaux, dont la naissance plus que les mérites permettaient alors d'accéder très jeune aux postes de commandement

les plus prestigieux. Par ces deux traités, la France renonçait à toute prétention sur le royaume de Naples et le duché de Milan, ce qui n'allait pas durer longtemps.

Rappelons que c'est à cette époque que s'emballèrent les guerres de Religion qui couvaient dans le royaume : sept de 1562 à 1580. Signé en 1598, sous Henri IV, l'édit de Nantes, en principe perpétuel et irrévocable, ramena momentanément le calme en accordant aux protestants la liberté de conscience, l'égalité en termes d'éducation et d'accès aux charges publiques et la liberté de culte dans une centaine de lieux de refuge et 51 places de sûreté dont Montpellier.

Les hostilités reprirent en 1620 et la première des trois rébellions huguenotes conduisit au saccage du château de Castries par le duc de Rohan à la Pâques 1622 pendant que Jean de la Croix 7^{e} baron faisait, de son côté, le siège de Lunel et Louis XIII, quelques mois plus tard, le siège de Montpellier.

En 1702, la révolte des Camisards embrasa les Cévennes une fois de plus mais globalement, jusqu'à l'édit de tolérance de 1787, le bas Languedoc pourtant très éprouvé par tous ces affrontements fratricides resta sous contrôle de la ligue catholique ce qui permit aux de la Croix d'asseoir plus encore leur position dans la province.

En un siècle, entre les massacres interreligieux et les guerres incessantes avec nos voisins, les famines, les épidémies dont la peste notamment en Languedoc en 1640 et 1720 et une émigration massive, la population française chuta de 17 à environ 16 millions d'habitants. Ironie de l'histoire, quelques années plus tard, ces chassés des guerres de Religion accueilleront leurs chasseurs, chassés à leur tour par la Révolution de 1789... dont la famille de la Croix de Castries.

De 1618 à 1648, c'est-à-dire pendant tout le règne de Louis XIII et le début du règne de Louis XIV, la guerre de Trente Ans qui mit à feu et à sang l'Europe, allait non seulement permettre à la famille d'exprimer ses talents militaires mais surtout, grâce aux sacrifices consentis sur les champs de bataille, de sauver la famille du naufrage pur et simple consécutif à la trahison de Jean de la Croix dont nous avons déjà parlé plus haut.

De prime abord le conflit pourrait sembler avoir pour origine l'antagonisme entre protestants et catholiques en Europe mais en fait il y avait surtout, derrière tout cela, des enjeux de puissance puisque le très catholique roi de France prit fait et cause pour les protestants contre le Saint-Empire romain germanique dirigé par les Habsbourg. Nous avions d'un côté les Habsbourg d'Espagne (et des Flandres) et du Saint-Empire soutenus par la papauté et de l'autre les états protestants du Saint-empire et d'Europe du Nord, les Provinces-Unies, les pays scandinaves et la France… Cette guerre se termina après trente ans de combats d'une sauvagerie qui fera cinq à sept millions de morts qui nous renvoient à la pièce de Berthold Brecht « Mère Courage et ses enfants » et ses terribles engrenages d'inhumanité.

Le traité de Westphalie qui y met fin, va figer les positions pour quelques décennies : les trois confessions, catholique, luthérienne et calviniste étaient reconnues dans le Saint-Empire mais chaque État devait avoir pour religion celle de son prince selon le principe « à qui appartient la région, de celui-là la religion » (*cujus regio, ejus religio*). Mais ce traité jetait surtout les bases de nouvelles règles en termes de relations internationales : chaque État avait le monopole de la violence légale dans ses frontières et le droit de se défendre avec une armée nationale. La France de Louis XIV fut la grande gagnante : l'absolutisme est conforté et notre pays y gagne les Trois Évêchés – Verdun, Toul et Metz –, l'Alsace du Sud et Belfort, la forteresse de Pignerol à la frontière italienne (où seront enfermés un temps Fouquet, Lauzun et le Masque de fer), l'Artois et un peu plus tard, en 1659, le Roussillon grâce au traité des Pyrénées.

Durant cet interminable conflit :

- **René Gaspard** s'illustra en 1636 aux sièges de Corbie en Picardie au cours des combats qui permirent de reprendre la ville aux Espagnols ; de Landrecies (près de la frontière belge) et de Cateau-Cambrésis (près de Cambrai) en 1637, puis de Turin en 1640. Pour la petite histoire la citadelle de Turin était occupée par une garnison française, elle-même assiégée par le prince de Savoie et la ville était assiégée par les Français du comte d'Harcourt lui-même assiégé par les Espagnols. Bref tout le monde assiégeait tout le monde mais pour finir les Français réussirent à se dégager… En 1642, c'est au tour de Salses et de Perpignan de tomber… Bref, René Gaspard était partout ! Tous ces faits d'armes lui valurent d'être nommé prince de Varambon-en-Bresse, mais surtout de retrouver son siège aux États du Languedoc, son titre de gouverneur de Sommières en 1646 et de Montpellier en 1660. Mais ses trois frères rachetèrent au prix fort la trahison de leur père Jean.
- **L'aîné**, Jacques comte de Coudièges fut tué contre les Espagnols en 1632 au siège de Maastricht, forteresse sur la Meuse qui n'avait pas fini de faire parler d'elle…
- **Le troisième fils**, Henry de la Croix, baron de Villebresse en Anjou fut tué en 1641 lors du siège de Tarragone, pitoyable expédition de la Marine royale pourtant très supérieure à celle des Espagnols.
- **Le quatrième fils,** Nicolas François de la Croix fut tué en 1652 devant Paris durant la Fronde lors des combats de la porte Saint-Antoine entre les troupes de Turenne restées fidèles au jeune roi Louis XIV alors âgé de 14 ans, et les troupes de la Fronde commandées par Condé.

Passons sur les guerres de Louis XIV au cours desquelles se distingua Joseph-François 2e marquis, nommé brigadier pour ses faits d'armes en Catalogne, dans l'électorat de Cologne, les Flandres et au Piémont, pour arriver presque un siècle plus tard à la guerre de succession d'Autriche qui allait bouleverser l'ordonnancement héréditaire de la famille de la Croix.

Fin 1740, la France entre en guerre aux côtés de la Prusse et de la Bavière contre l'Autriche alliée à la Grande-Bretagne. Louis XV qui a succédé à son arrière-grand-père en 1715, est roi depuis 25 ans.

Charles VI, empereur romain germanique et chef de la maison des Habsbourg avait prévu qu'à son décès tous ses bien échoiraient à sa fille Marie-Thérèse en vertu de la « pragmatique sanction » édit impérial de 1713. Mais voilà, une fois l'empereur décédé, les princes et petits monarques s'entredéchirèrent notamment sur l'attribution du titre impérial.

La guerre allait durer près de huit ans. En 1728, Armand-François de la Croix, 3e marquis, avait succédé à son père à l'âge de trois ans, son deuxième frère Charles Eugène Gabriel avait deux ans et le troisième, né posthume décédera avant l'âge de dix ans. Ils furent élevés par l'archevêque d'Albi et très tôt tentés par la carrière des armes, tentation qui fut rapidement fatale à Armand-François.

En 1741, les troupes franco-bavaroises s'emparent de Prague en Bohème mais elles sont assiégées à leur tour par l'armée autrichienne en juin 1742. Commence alors, pour les Français et nos tout jeunes officiers, un long calvaire. Les troupes françaises parviendront à s'échapper mi-décembre dans des conditions climatiques terribles, à raison de douze lieues par jour. En arrivant à Chalons-sur-Marne, Armand-François mourut d'épuisement, à 18 ans, dans les bras de son frère cadet qui, en devenant le 4e marquis de Castries allait connaître une destinée hors du commun qui le conduisit de sous-lieutenant à douze ans à ministre de la Marine à cinquante-trois ans et maréchal trois ans plus tard...

Nous n'en retiendrons que l'essentiel.

Marié sans enthousiasme à seize ans en 1643, Charles Eugène Gabriel reprit aussitôt le chemin des champs de bataille car la guerre de Succession d'Autriche devait

durer encore cinq ans ! Il se distingua sous les ordres du maréchal de Saxe dans les Flandres à Menin, Ypres et Furnes (près de la frontière belge et de la mer du Nord) et y gagna ses galons de mestre de camp, c'est à dire commandant de régiment à 17 ans. Il passa l'hiver auprès de sa femme et reparti derechef servir sous les ordres de Maurice de Saxe et se couvrit d'honneurs à Fontenoy (frontière belge), Raucoux (près de Liège), Bruxelles et surtout Lawfeld (près de Maastricht) en juillet 1747. Désigné pour conduire la charge, il donna trois fois l'assaut et tint ferme pendant deux heures sous le feu de l'artillerie, contribuant à la victoire finale contre les Autrichiens, les Anglais et leurs alliés des Provinces-Unies. Il fut présenté au roi Louis XV qui le nomma maréchal de camp, grade qui deviendra plus tard celui de général de brigade à deux étoiles. Il avait 20 ans.

L'accalmie fut de brève durée. En 1756 éclate la guerre de Sept-Ans, première guerre européenne à résonance mondiale qui opposera d'un côté, la Grande Bretagne, la Prusse, l'électorat de Brunswick, et de l'autre les Habsbourg d'Autriche, la Russie et la France et leurs alliés respectifs. La France en sortira laminée et perdra la quasi-totalité de ses processions d'Amérique, l'Angleterre devenant la première puissance mondiale. Au cours de ce conflit aux plus de 110 batailles – 64 en Europe, 30 en Amérique du Nord, 6 aux Antilles, 12 en Inde et 2 en Afrique –, sur terre et sur mer, Castries gagna encore en réputation.

À la bataille de Clostercamp près de Wesel sur le Rhin, en octobre 1760 – il a alors 33 ans – à la tête de 33 000 hommes et de 17 000 autres en réserve, il bat les armées du duc de Brunswick, commandant les armées alliées contre la France. Cette bataille est passée à la postérité grâce au chevalier d'Assas et à son appel désespéré « à moi Auvergne ce sont les ennemis » et au bas-relief gravé sur la fontaine des Licornes place Canourgue et reproduit dans la salle des États du château de Castries.

Mais voilà des honneurs, point trop n'en faut et Castries dont la réussite militaire mais aussi galante (médiocre mari, « le beau Castries » collectionnait les succès féminins[2]), avait fait bien des jaloux. Il connut sa traversée du désert entre la rue de Varennes à Paris et Castries jusqu'à ce que, le 14 octobre 1780, Louis XVI et sans doute un peu Marie-Antoinette, le nomment secrétaire d'État à la Marine pour succéder à Sartine. Il n'y connaissait rien mais il sut s'entourer des conseillers les plus habiles et des plus talentueux marins de la Marine royale et ne fit pas mentir le vieil adage qui veut qu'un spécialiste est souvent un généraliste qui apprend vite !

En 1776, les treize colonies anglaises d'Amérique du Nord avaient déclaré leur indépendance et combattaient depuis leurs colonisateurs. Les Français y virent l'occasion de laver l'affront du traité de Paris de 1763 qui sanctionna leur défaite de la guerre de Sept-Ans. Elle signa donc un traité d'amitié avec les « Insurgents » mais notre assistance ne fut pas à la hauteur des attentes américaines. En un an, Castries remit d'aplomb la Marine et surtout conçut un plan qui allait berner les Anglais et faire basculer l'histoire mondiale. Il est connu :

1. Maintenir en Manche une activité navale soutenue et menaçante face aux côtes anglaises ;
2. Envoyer une flotte importante faire diversion vers Le Cap et l'océan Indien sous les ordres de Suffren ;
3. Envoyer la flotte principale en mars 1781 vers l'Ouest. Au milieu de l'Atlantique elle se divisa en deux. La portion principale aux ordres de de Grasse cingla vers les Antilles et la seconde aux ordres de Barras de Saint-Laurent rejoignit les 5 500 hommes de Rochambeau déjà en place à Newport. Parmi eux, le fils du ministre, Armand Charles Augustin, commandant en second le régiment de Saintonge et, à bord de l'Hermione, son neveu Scipion.

[2] Duc de Castries, *Papiers de famille*, éditions France-Empire 1977 page 117

Dans le même temps, Washington prit sans doute la plus importante décision de cette guerre : faire basculer le centre de gravité du conflit (« the decisive point »), du terrain – New-York, l'objectif initial – vers un homme, Cornwallis en garnison à Yorktown, en Virginie, 600 km plus au sud.

La suite est connue. Le 5 septembre 1781, après avoir déposé au passage sur la côte américaine 3 500 soldats français sous les ordres de Saint-Simon pour renforcer Rochambeau, de Grasse battit les Anglais au large de la Chesapeake. Rejoint par la flotte de Barras de Saint-Laurent venue de Newport, il interdisait alors tout secours anglais par mer. Assiégé sur terre par les troupes de Rochambeau (10 800 Français), Washington et La Fayette (8 845 Américains), Cornwallis (7 500 Anglais) se rendit le 19 octobre.

Le fils du ministre, Armand-Charles Augustin de La Croix de Castries (1756-1842), comte de Charlus et colonel en second au régiment de Saintonge, participa à la victoire sous les ordres de Rochambeau. C'est lui qui vint faire le récit de la bataille au roi Louis XVI qui le nomma duc à brevet.

Les affrontements durèrent encore çà et là, mais le 3 septembre 1783, Charles Eugène Gabriel de la Croix de Castries, contresignait le traité de Versailles établissant l'indépendance des Etats-Unis. Ce n'est pas rien. Il quitte son poste en 1787, non sans avoir mis en garde Louis XVI sur ce qui couvait dans le royaume, comme en témoigne sa lettre d'octobre 1785 au souverain dont je cite quelques extraits[3] :

- « Il y a déjà longtemps que des mécontents multipliés se sont fait remarquer dans le royaume et que l'on s'est aperçu de l'altération de l'esprit national. »
- « La plaie la plus douloureuse pour un gouvernement c'est le mépris […] ce n'est que par les effets d'une grande considération que la France peut être actuellement administrée, vu l'état général des esprits. »
- « La considération est un résultat qui dépend de l'ensemble de la conduite d'un bon gouvernement et non pas de celle de tel ou tel ministre en particulier, mais de l'unité de leurs opérations, de l'esprit de justice qui y préside et de la fermeté qui en assure l'exécution. »
- « Une machine relâchée et mal organisée va encore longtemps dans les temps calmes, mais si les orages commencent, elle se décompose et tous les maux en résultent sans qu'on puisse en fixer les bornes. »
- « Il est fort à craindre que le royaume se trouve dans la situation dont je viens de parler. »

Mais c'était il y a 240 ans !

Conclusion :

Grande famille montpelliéraine, « Fidèle à son roi et à l'honneur », les Castries ont défendu pendant trois siècles – de 1495 à 1792 –, le royaume de France et soutenu ses ambitions, que ce soit les armes à la main, sur leurs terres languedociennes ou dans la pénombre des cabinets parisiens, laissant aux Montpelliérains et aux Castriotes un héritage architectural qui fait leur fierté aujourd'hui : la place royale du Peyrou, l'aqueduc de Saint-Clément, l'hôtel de la rue Saint-Guilhem, l'aqueduc de Castries qui alimentait et réalimentera bientôt le jardin à la française de son château.

Mais toute gloire a son apogée et le 20 octobre 1789, le maréchal franchissait la frontière franco-suisse à Delle pour ne revenir que trois ans plus tard au sein d'une coalition qui échouera devant le moulin de Valmy le 20 septembre 1792.

---

[3] Duc de Castries, *Papiers de famille*, éditions France-Empire 1977 page 398.

Le lendemain, la Convention proclamait l'abolition de la royauté et le 22 septembre 1792 naissait la Première République.

Charles Eugène Gabriel de la Croix de Castries s'éteindra à Wolfenbüttel, le 11 janvier 1800, chez son adversaire malheureux de la bataille de Clostercamp devenu son ami, le duc de Brunswick. Armand-Charles Augustin de la Croix de Castries deviendra le 1er duc de Castries, mais leur aïeul ayant porté les armes contre la France, le retour en grâce des descendants sera plus difficile ! Mais c'est une autre histoire…

BIBLIOGRAPHIE :

CASTRIES (Duc de), *Papiers de famille*, éditions France-Empire 1977.

DURAND Stéphane, JOUANNA Arlette, PÉLAQUIER Élie, *Des États dans l'État, les États de Languedoc, de la Fronde à la Révolution, Genève,* Librairie Droz, 2014.

POUGET Richard, *Guillaume de La Croix, L'origine d'une grande et noble famille,* Études et recherches 2014.

Les de la Croix de Castries sous l'Ancien Régime

Date succession	Titres	Prénoms	Date de naissance et filiation	Qui était roi de France ? Nom et date d'accession au trône
1495	1er Baron	Guillaume	1430 :fils de Jean La Croix et de Judith de Pierrefort	1461 Louis XI 1483 Charles VIII 1498 Louis XII
1502	2e Baron	Louis	1459 : fils de Guillaume et de Françoise de Cezelli	Louis XII 1515 François Ier
1523	3e Baron	Jean mort prématurément	???? : 1er fils de Louis et de Jeanne de Montfaucon	François Ier
1523	4e Baron	Henry dit d'Ussel	???? : 3e fils de Louis et de Jeanne de Montfaucon	François Ier
1558?	5e Baron	Jacques	1536 : fils d'Henry et de Marguerite de Guilhem	François Ier 1547 Henri II 1559 François II 1560 Charles IX 1574 Henri III
1575	6e Baron	Jean	1571 : fils de Jacques et de Diane d'Albenas	Henri III 1589 Henri IV
1592	7e Baron 1er comte	Jean (déchu de ses titres)	1591 : Fils de Jean et Marguerite de la Volhe	Henri IV 1610 Louis XIII
1640	1er Comte 1er Marquis	René-Gaspard (rétabli dans ses titres)	1611 : fils de Jean et de Louise de l'Hospital	Louis XIII 1643 Louis XIV
1674	2e Marquis	Joseph-François	1663 : fils de René Gaspard et de Isabeau de Bonzi.	Louis XIV 1715 Louis XV
1728	3e Marquis	Armand-François	1725 : fils de Joseph et de Élisabeth Rochechouard de Mortemart	Louis XV
1743	4e Marquis	Charles-Eugène-Gabriel	1727 : fils de Joseph et de Élisabeth Rochechouard de Mortemart, frère d'Armand François.	Louis XV 1774 Louis XVI